

Conditions Générales de Vente – Programme MGM Sérénité

Le programme MGM Sérénité est proposé exclusivement à la clientèle de l'hôtel et de la résidence Alexane à Samoëns, du 14 juin 2025 au 14 septembre 2025, dans le cadre d'une offre bien-être immersive à titre gracieux, axée sur la reconnexion à soi.

1 - ACCÈS ET SÉCURITÉ

L'accès au Serenity Club et aux différentes activités du programme est réservé aux clients séjournant à l'hôtel ou la résidence Alexane. En cas de non-respect des consignes de sécurité ou d'une utilisation inappropriée des équipements mis à disposition, la responsabilité de MGM Hôtels & Résidences ne pourra être engagée.

Nous recommandons fortement la souscription à une assurance personnelle couvrant les risques liés à la pratique d'activités sportives ou de bien-être.

2 - MINEURS

L'accès au programme MGM Sérénité est soumis à des conditions spécifiques pour les mineurs :

- Présentation d'une autorisation parentale signée ;
- Présence obligatoire d'un adulte responsable pendant toute la durée de l'activité ;
- Respect du matériel et du cadre proposé.

L'équipe encadrante se réserve le droit de refuser l'accès à toute activité jugée inadaptée.

Les formulaires d'autorisation sont disponibles en réception

3 - RÉSERVATION DES ACTIVITÉS

La participation aux activités nécessite une inscription préalable, à effectuer auprès de la réception ou du coach, au plus tard la veille à 19h. Le principe du « premier inscrit, premier validé » s'applique en cas de forte affluence.

Un questionnaire de santé devra être rempli lors de la réservation.

4 - RETARD

Les participants sont tenus de se présenter 5 minutes avant le début de chaque activité. En cas de retard, la durée de la séance pourra être réduite afin de ne pas perturber le bon déroulement des activités suivantes.

5-ANNULATION

Le programme MGM Sérénité est offert aux clients. Aucun remboursement ni compensation ne sera accordé en cas d'annulation d'une activité.

6-TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue de sport adaptée et des chaussures propres sont exigées pour l'accès à la salle de sport et au Serenity Club.

Des serviettes propres et des bouteilles d'eau sont mises à disposition pour votre confort.

7-COMPORTEMENT ET COURTOISIE

Afin de préserver la quiétude des lieux, nous vous remercions de :

- Mettre vos téléphones portables en mode silencieux,
- Respecter l'interdiction de fumer et de vapoter dans l'enceinte du Serenity Club.

8-OBJETS PERSONNELS

MGM décline toute responsabilité en cas de perte ou détérioration d'effets personnels. Nous vous recommandons de ranger vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre chambre ou dans un casier sécurisé mis à disposition des clients au sein de l'espace bien-être. La direction se réserve le droit d'ouvrir les casiers non libérés en fin de journée.